

**Extrait du Procès-Verbal  
des Délibérations du Comité Directeur**

**Séance ordinaire du 6 avril 2023  
(six avril de l'an deux mille vingt trois)**

**sous la présidence de Mme Rachel BAECHTEL,  
Déléguée de la Ville de Rixheim.**

**Votants (8) :**

*Mme Rachel BAECHTEL, Mme Barbara HERBAUT, Mme Marie-Madeleine STIMPL,  
M. Noël MULLER, Mme Pierrette KEMPF, Mme Emmanuelle BONDUELLE,  
Mme Adrienne CAMPILLO, Mme Anne-Catherine GUTFREUND.*

**Procurations de vote (2) :**

*M. Gilbert IFFRIG a donné procuration de vote à Mme Adrienne CAMPILLO,  
Mme Sandrine KITTLER WALCH a donné procuration de vote à Mme Anne-Catherine GUTFREUND.*

**Secrétariat de séance assuré par :**

*M. Patrice WINDHOLTZ, Attaché Territorial de la Ville de Rixheim.*



**Point 6 de l'ordre du jour**

**Affaires générales**

**Affectation des résultats de l'exercice 2022**

Les Comptes Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2022 ayant été approuvés, il convient d'affecter les résultats au budget 2023.

Les résultats sont rappelés ci-après :

	02 Administration Générale	110 Gendarmerie	2 Enseignement	TOTAL
Section de Fonctionnement 2022	0,00 €	493,84 €	10 298,53 €	10 792,37 €
Section d'Investissement 2022	3 005,51 €	3 223,38 €	110,92 €	6 339,81 €
Bilan des restes à réaliser 2022	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL CUMULE	3 005,51 €	3 717,22 €	10 409,45 €	17 132,18 €

## LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité :

### Administration Générale

- de conserver le résultat 2022 de la section d'Investissement, soit +3.005,51 €, dans sa section (article 90020 / compte 001),

### Gendarmerie

- de conserver les résultats 2022, soit +493,84 € pour la section de Fonctionnement, et +3.223,38 € pour la section d'Investissement, dans leurs sections respectives (article 9310 / compte 002 et article 9010 / compte 001),

### Enseignement

- de conserver les résultats 2022, soit +10.298,53 € pour la section de Fonctionnement, et +110,92 € pour la section d'Investissement, dans leurs sections respectives (article 93201 / compte 002 et article 90201 / compte 001).-

◆◆◆◆◆

Délibéré comme dessus.  
Pour extrait conforme.  
RIXHEIM, le 11 avril 2023



La Présidente :

Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance :

Patrice WINDHOLTZ

**SOUS-PREFECTURE**  
**17 AVR. 2023**  
**DE MULHOUSE**

### Voies et délais de recours

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Transmis à M. le Sous-Préfet le 17 avril 2023

Publié – Notifié le 19 avril 2023

Certifié exécutoire



La Présidente :

Rachel BAECHTEL